

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle ICOM Luxembourg asbl
ayant son siège social à l'adresse Marché-aux-Poissons
L-2345 Luxembourg
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F11430
(à biffer si non applicable), représentée par M. Michel POLFER, président
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Michel Polfer
Fonction: Président
Date: 26. 10. 2022
Cachet:



Nom: Laura Zaccaria
Fonction: Coordinatrice

